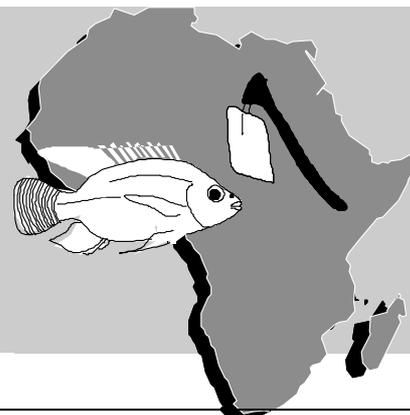


# Le Bulletin

# APDRA



**Numéro 7** Journal interne de l'APDRA-F et de l'APDRA-CI

**DECEMBRE 2000**

## *Dans l'attente du nouveau Projet*

L'an 2000 aura été difficile pour tout le monde en Côte d'Ivoire. Pour l'APDRA CI et les pisciculteurs aussi : nous n'avons pas pu assez souvent aller vous voir sur vos zones. Nous n'avons pas pu vous proposer assez de formations. Nous n'avons pas pu vous vendre assez d'alevins de carpe chinoise. Nous n'avons pas pu vous aider assez à organiser vos groupes ou vos associations.

Pourquoi ? Tout simplement à cause de problème d'argent.

Le PPCO est fini depuis le mois de mai 2000. Ça veut dire que l'argent pour le PPCO est fini aussi. L'argent que l'AFD (Agence Française de Développement) devait décaisser pour le nouveau projet, n'a pas été décaissé à cause des événements politiques.

Si notre argent diminue, il faut que nos dépenses diminuent. Ça veut dire moins d'animateur, moins de carburant, moins de recherches...

Pour l'année 2001, l'AFD nous a dit qu'elle ne décaisserait pas son argent avant le mois de juin 2001 (Elle attend que tout rentre dans l'ordre)

En plus, le contrat que l'APDRA CI avait avec la Région Centre pour travailler avec les pisciculteurs du Sud ouest se finit aussi au début de 2001. Actuellement on négocie avec la Région Centre pour qu'elle continue à nous aider en 2001.

Aujourd'hui, l'APDRA CI doit concentrer ses efforts sur l'essentiel pour passer avec vous cette épreuve, avec le Conseil Consultatif en particulier.

Dans ces circonstances particulières, pour que la pisciculture vive et se développe, il est impératif, que vous comptiez surtout sur le groupe de votre zone et sur le Conseil Consultatif. Entraidez-vous, partagez vos connaissances de pisciculture, notez bien vos résultats dans des cahiers (ça servira pour faire des recherches), dites vos problèmes au Conseil Consultatif car nous sommes à son écoute

Du courage à vous tous et malgré les difficultés

*Nous vous souhaitons*

*Bonne Année 2001*

## *La Rédaction*

### Dans ce numéro :

Luénoufla : réunion des pisciculteurs	2
Zaguiéta : une élection pas comme les autres	3
Mebo-Belleville s'organise	3
Dimbokro : la paraole aux candidats pisciculteurs	3
Un an après , nouvelle visite d'un ministre	6
Visite de l'Ambassadeur de France en CI	7
Guedji Robert : remplaçons le terme de <i>sympathisant</i>	11
Kassoum : son opinion sur le CC	8
Appel de Séri Toh aux tâcherons	10
Frédéric Dou: soignez vos aménagements	11
P.V de la réunion du C.C du 9 juin 2000	13
C.R de l réunion du 29 septembre 2000	18



## Luenoufla : les Pisciculteurs se sont réunis

*Le vendredi 18 août 2000 dernier les pisciculteurs de Luenoufla se sont réunis. A l'ordre de cette rencontre le problème lié à la location du moule de la zone, le bilan des dépenses effectuées au niveau de leur caisse, le projet d'ouverture d'un compte bancaire, l'organisation des échanges entre les pisciculteurs de la zone, le montant des recettes de l'appareil topographique et les problèmes rencontrés avec l'aménagiste de la zone.*

La joie se lisait sur le visage des 20 pisciculteurs réunis. Et pour cause, reportée plusieurs fois depuis le renouvellement du bureau, la première réunion va enfin avoir lieu. Moussa KONE le Secrétaire Général annonce les hostilités par la présentation du bureau de l'Association. Le Président est Frédéric DOU qui a pour Vice Président Ouseynou TINTO. Le Trésorier Général est Yaya KONE. Il a pour adjoint Moussa KONE lequel est aussi Secrétaire Général, l'adjoint à Moussa dans ce rôle est SEHI BI FOUA Antoine. Le commissaire au compte est Mamadou KONE. Les conseillers ont pour noms KONE Zoumana, Mamadou TRAORE, Yaya DOUMBIA et Kassoum KONE le membre du CC. Après ce rappel du nouveau bureau de l'Association, Koné Moussa présenta également le don de 15 000 F offert par l'AFVP suite à l'arrivée de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire dans la zone.

Les discussions débutèrent avec le problème lié à la location du moule de moine. Les pisciculteurs décidèrent que le moule confectionné par SIDI (un pisciculteur) revienne à l'Association pour permettre à l'organisation de survivre. Pour ce qui concerne la caisse, un bilan des dépenses fut effectué. D'un montant de 19 050 F CFA comme fond de caisse, il ne reste dans cette première caisse que 75 F CFA (soixante quinze francs CFA) après toutes les dépenses. Ces dépenses

concernent la réception des animateurs, des visiteurs. La deuxième caisse a aujourd'hui comme recette 60 000 F CFA. 25 000 F CFA sont encore à crédit. Ces sommes proviennent de la location du moule de buse et de moine.

Les pisciculteurs de Luenoufla ont décidé également d'ouvrir un compte dans une banque de la place. Les raisons avancées, le compte leur permettra de faire des économies. Mieux, les pisciculteurs présents ont fait savoir qu'avec ce compte ils pourront avoir des crédits auprès de la structure où ils iront déposer leurs argents.

Pour faire quoi ? Plus tard construire un magasin de stockage de poisson, construire une chambre froide, entretenir leur matériel et aussi s'entraider.

Dans ladite réunion il a été constaté que certains pisciculteurs cherchent à faire progresser d'autres. C'est ici que TINTO et Frédéric ont demandé aux autres pisciculteurs qui ne maîtrise pas le sexage de venir l'apprendre chez eux. Et qu'ils sont disponibles pour faire distinguer les femelles des mâles aux autres. Concernant le montant de la recette de l'appareil topographique l'on a remarqué la légèreté avec laquelle cet instrument est géré. Le premier gérant Moussa ne reconnaît pas la somme de deux mille francs que Kassoum KONE le représentant du CC pense lui avoir remis. Pire le cahier est mal entretenu. L'aménagiste n'arrive pas non plus à donner la liste exacte des nouveaux piquetages qu'il a effectués. Surtout les piquetages faits au niveau de Bandiaï une zone extension de Luenoufla (17km). Une vive polémique s'installa à ce sujet entre Moussa et KONE. Mais l'heure de la prière approchant a-t-il été décidé que les discussions sur la lunette et l'aménagiste seraient reportées pour la prochaine réunion, le troisième vendredi du mois de septembre. Néanmoins l'association par le biais de son président a préconisé de prendre de l'argent dans la caisse pour rembourser l'argent de la lunette qui s'est "volatilisé".

*Par KIESSE BI BAH Charles F.*

## Zaguiéta : Une élection pas

## comme les autres.

La scène s'est passée à Zaguiéta, une zone située dans le Centre-Ouest, en janvier 2000 dernier. A l'instar des autres zones, Zaguiéta devait choisir un représentant pour les élections au Conseil Consultatif. Sept (7) pisciculteurs, trois (3) gouro et quatre (4) baoulé devaient ce jour-là accomplir cet acte entre deux candidats, un gouro et un baoulé. Les observateurs étaient convaincus qu'il n'y aurait pas match pour le candidat baoulé à partir du moment où le nombre d'électeurs baoulé était supérieur au nombre d'électeurs gouro. Que non ! C'est le gouro, à la surprise générale, qui l'a finalement emporté par quatre (4) voix contre trois (3). Comment ?

La quasi totalité des électeurs du jour ne sachant pas écrire le nom des candidats sur la feuille l'on décida de présenter les candidats par des figures géométriques. Ainsi, le triangle désignait le candidat baoulé et le cercle le candidat gouro. L'on a pu imaginer que faire un rond (cercle) était facile que de faire un triangle. Et comme le cercle étant plus facile à faire sur la feuille qu'on leur avait remis pour la circonstance, l'un des électeurs baoulé a préféré dessiner le cercle car ayant des problèmes pour faire le triangle.

Ainsi, le candidat gouro a-t-il été élu comme représentant. Une vive discussion s'installa dans la colonie baoulé. L'un de leur compatriote venait de faire le lit à un gouro. Une élection vraiment pas comme les autres qui nous montre que voter n'est pas toujours chose facile.

Était présent à cette élection TRELLE Pierre, COULIBALY Dramane et SEKONGO Gona.

Par *KIESSE BI BAYA Charles*

## Mebo-Belleville s'organise.

Mebo, un foyer de la zone de Belleville s'organise. Il vient de créer son Association à l'instar des zones comme Luenoufla, Gueyo, Tos, etc.

Elle se nomme l'APG entendu l'Association des Pisciculteurs de Garobo. Créée le 25 mai 2000, cette association a pour but principal de resserrer et entretenir les relations confraternelles entre les

pisciculteurs de cette zone située à cinq (5) kilomètres de la ville de Zoukougbeu. L'APG, se veut également une Association apolitique, autonome et de l'entraide. Enfin elle souhaite défendre les intérêts de ses membres. Ses membres sont des pisciculteurs qui ont au moins un étang ou un barrage construit selon les normes inculquées par l'APDRA-CI ou le PPCO.

Mebo, qui est à une soixantaine de kilomètres de Daloa est le siège du groupement. Selon l'avis des membres le siège peut changer de lieu par rapport à la décision du congrès. L'APG est dirigée actuellement par un Président, Monsieur ZERE SEHI Félix, élu lors de la réunion constitutive du 25 Mai 2000 en présence de dix sept (17) personnes. Le secrétaire est KATTA Desiré. Son trésorier a pour nom ZANGA Tasseré. Le commissaire au compte est Monsieur BAHON FLAN Basile, le représentant des pisciculteurs de Belleville.

Vivement que cette association progresse pour le bonheur de la pisciculture.

*KIESSE BI BAYA Charles.*

## Dimbokro : la parole aux candidats-pisciculteurs!

*Après un an de travail de l'APDRA-CI à la demande de la société INPROBOIS à Dimbokro, les candidats-pisciculteurs ont accepté volontiers de partager leurs expériences. Par Mama Coulibaly*

**Monsieur Ehounou Ehui Edouard (de la zone de Sérébissou) :**  
**“ Objectif : amortir mon barrage en moins de 3 ans ! ... ”**

*APDRA : bonjour cher candidat-pisciculteur ; Présentes-toi s'il te plaît.*

Ehounou Ehui Edouard : je m'appelle Ehui Edouard, je suis cultivateur à Sérébissou et je débute en pisciculture.

*APDRA : pourquoi t'intéresses-tu à la pisciculture ?*

Ehui Edouard : Dans un premier temps, les produits que nous cultivons ici (café, cacao, ...) ne s'achètent pas bien ; Souvent les produits sont pris à crédit par les acheteurs et ne sont pas payés. Donc la pisciculture va me permettre de vendre autre chose que d'habitude. Et d'un autre côté, le poisson de glace que nous consommons beaucoup ici est vendu très cher par nos femmes qui le commercialisent en détail. Donc la pisciculture me permettra de consommer avec ma famille beaucoup de poissons à moindre frais. C'est le gros intérêt de la pisciculture même si je ne trouve pas de client pour acheter mes poissons.

*APDRA : depuis quand es-tu intéressé à la pisciculture ?*

Ehui Edouard : C'est depuis ma rencontre avec un monsieur de Dimbokro, à peu près un an avant l'arrivée de l'APDRA-CI ici ; ce monsieur-là me parlait des bienfaits de la pisciculture qui lui a permis de réaliser de bonnes choses pour son bien-être (achat d'une décortiqueuse de riz notamment).

*APDRA : Pourquoi n'avoir pas commencé aussitôt la pisciculture après ton entretien avec ce monsieur ?*

Ehui Edouard : Parce que ce monsieur m'avait dit qu'il fallait construire des barrages qu'on peut vider et remplir à souhait. C'était la première fois que j'entendais parler de barrage qu'on peut vider et remplir à volonté. Pour moi, tout cela était abstrait et je ne voyais pas comment cela était possible ; "vider un barrage et le remplir quand on veut...". Et je suis resté là, sans savoir où m'adresser pour avoir de plus amples renseignements à ce sujet, jusqu'à l'arrivée de l'APDRA-CI...

*APDRA : Qu'est-ce qui t'a motivé davantage après ta rencontre avec l'APDRA-CI ?*

Ehui Edouard : Le voyage à Guéyo ; parce que j'ai été émerveillé par la grande taille des barrages construits à la main (avec des dabas, ...), mais aussi par la très grande taille des poissons chez Robert (à Kossoyo) et chez

Vincent (à Tagbayo). C'était impressionnant comme réalisation !

*APDRA : La visite à Guéyo s'est déroulée en début d'année 2000, précisément du 8 au 11 février. Aujourd'hui, où en êtes-vous avec l'activité piscicole chez vous à Sérébissou ?*

Ehui Edouard : Moi personnellement, je n'ai pas encore commencé de construction parce que mes sites se sont avérés défavorables après la prospection. Mais je suis en négociation avec des parents proches pour l'obtention d'un nouveau site qui est meilleur. Concernant les autres candidats, certains ont déjà commencé les travaux de confection de buse, de semelle et de moine, notamment chez M'Gbotti Yomanfou et chez Kassi Kacou Emile. Mais il faudra attendre la traite pour voir des investissements de masse avec les tâcherons que nous solliciterons.

*APDRA : C'est toi le candidat aménagiste de la zone...*

Ehui Edouard : Oui. Mais je sais très peu de choses sur l'ensemble des fonctions de l'aménagiste.

*APDRA : Pourquoi avoir accepté, si tu sais très peu de chose sur le travail qui t'attend ?*

Ehui Edouard : Parce que c'est pour aider les gens qui s'intéresseront à la pisciculture après nous. Car nous les premiers, nous avons un encadreur qui nous suit ; mais peut-être dans quelques années, nous n'en aurons plus. Et alors, si je suis formé en tant qu'aménagiste, ils pourront compter sur moi pour les suivre.

*APDRA : N'es-tu pas découragé du fait que tu n'as pas encore de site ?*

Ehui Edouard : Non, pas du tout. Je suis sûr que j'en trouverai. S'il le faut, je vais chercher à en acheter avec quelqu'un qui ne s'intéresse pas à la pisciculture.

*APDRA : Jusqu'à quel montant es-tu prêt à dépenser pour la réalisation de ton barrage ?*

Ehui Edouard : au maximum 250 000 fcfa. Au delà de cette somme, je risque d'avoir des problèmes de paiement.

*APDRA : Pour un barrage qui t'aura coûté 250 000 fcfa, combien devras-tu gagner la-dedans*

*chaque année, pour en être satisfait ?*

Ehui Edouard : L'idéal pour moi sera d'y gagner 250 000 fcfa par an, parce que mon intention est de faire un barrage de 3 à 5 ha ! ... Mais si pour 250 000 fcfa investis je gagne une recette annuelle de 100 000 fcfa, ce sera déjà un très bon résultat.

*APDRA : Comment vois-tu l'avenir de la pisciculture à Sérébissou ?*

Ehui Edouard : ça va prendre de l'ampleur, car ceux qui n'ont pas effectué le voyage de Guéyo sont plus "chauds" que nous. C'est vrai que les temps sont durs actuellement car les gens n'ont pas d'argent. Mais d'ici 2 ans je pense fort qu'on aura au moins une vingtaine de pisciculteurs ici à Sérébissou. Pour cela, il suffit qu'un seul barrage soit construit cette année...

**Monsieur Tanoh Ezoua (zone d'Allakro) : " Je regrette de n'avoir pas pu payer les tâcherons... "**

*APDRA : Bonjour monsieur Ezoua. Présentes-toi.*

Tanoh Ezoua : Bonjour. Je m'appelle Tanoh Ezoua, je suis Planteur chez moi ici, à Appiakro (Anoumaba) depuis 1988. J'ai 4 ha de cacao et 0,5 ha de café. Bientôt je serai pisciculteur avec 1,5 ha de retenue d'eau.

*APDRA : Comment est venue ta motivation pour la pisciculture ?*

Tanoh Ezoua : C'est au cours de l'une de tes réunions à Allakro (ndlr : en 1999) que j'avais été informé pour la première fois sur la pisciculture. Et après, c'est mon ami Mathieu (Tanoh Mathieu, un candidat-pisciculteur d'Allakro) qui m'a bien expliqué les informations sur la pisciculture et m'a encouragé à m'intéresser. Puis avec le voyage d'étude à Guéyo, j'ai pu voir de grandes réalisations piscicoles là-bas faites par des paysans comme nous, et c'est cela qui m'a le plus encouragé.

*APDRA : Qu'est-ce qui t'a le plus marqué au cours de cette visite d'étude à Guéyo ?*

Tanoh Ezoua : Ce sont les poissons qui étaient dans l'eau ; Parce que je n'avais jamais vu de si

gros poissons dans des retenues d'eau piscicoles comme celles de Guéyo.

*APDRA : Qu'as-tu donc fait après le voyage à Guéyo ?*

Tanoh Ezoua : Je me suis aussitôt lancé dans la pisciculture en laissant même en second plan mes travaux champêtres habituels (riz, igname, ...).

*APDRA : Est-ce qu'avant de t'y lancer, tu avais une idée de ce que cela allait te coûter ?*

Tanoh Ezoua : Oui. D'après les informations que vous nous avez données, je savais que ça me coûterait assez cher, surtout en faisant appel à des tâcherons de Daloa. Mais je me suis dit que petit à petit, j'allais m'en sortir.

*APDRA : Présentement, où en es-tu avec la pisciculture ?*

Tanoh Ezoua : Actuellement mon barrage est entièrement construit par l'équipe des tâcherons de Séri Toh. Il y a même de l'eau là-dedans. Mais je n'ai pas encore pu payer tout l'argent des tâcherons...

*APDRA : Combien t'a coûté en tout la construction de ton barrage ?*

Tanoh Ezoua : 500 000 fcfa, + la nourriture des tâcherons !

*APDRA : Et combien te reste-t-il à leur payer ?*

Tanoh Ezoua : Sur les 500 000 fcfa, j'ai payé seulement 66 000 fcfa ; donc je leur dois encore 434 000 fcfa.

*APDRA : Jusqu'à quand au plus tard comptes-tu payer toute cette somme d'argent ?*

Tanoh Ezoua : Au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2001. C'est ce qui a été dit dans la reconnaissance de dette que j'ai signée à Séri Toh.

*APDRA : Comment comptes-tu trouver cette somme avant le 1<sup>er</sup> février prochain ?*

Tanoh Ezoua : C'est avec les recettes de ma récolte de cacao que je vais les payer. C'est donc à la fin de la traite que je pourrai honorer mes engagements. C'est pour cela que j'ai négocié le délai de remboursement jusqu'en février 2001.

*APDRA : Maintenant que tu as ton barrage,*

*quels sont tes projets en pisciculture ?*

Tanoh Ezoua : La 1<sup>ère</sup> des choses, c'est d'avoir les poissons pour empoissonner mon barrage ; et plus tard, construire un deuxième barrage après ma première vente.

*APDRA : Qu'est-ce que tu attends pour aller chercher tes premiers poissons pour empoissonner ton barrage ?*

Tanoh Ezoua : Non, mais c'était dit au début des travaux que c'est la société INPROBOIS qui va nous donner les poissons cadeau. Mais comme on n'a pas payé les tâcherons qui ont fait le travail, monsieur Marc a dit qu'on ne nous donnera pas les poissons tant que nous ne serons pas en règle vis-à-vis des tâcherons.

*APDRA : Mais pourquoi n'allez-vous pas chercher vous-mêmes les poissons ailleurs, si INPROBOIS ne veut plus vous les livrer ?*

Tanoh Ezoua : Nous ne pouvons pas parce que nous travaillons avec l'APDRA-CI ; c'est l'APDRA-CI qui doit nous apprendre comment les sexer, les nourrir, les élever, etc.

*APDRA : Et si c'était à recommencer, est-ce que tu referais la même chose ?*

Tanoh Ezoua : Pas du tout ! Je demanderais aux tâcherons d'arrêter les travaux au moment opportun et attendre que j'aie de l'argent avant de leur faire achever la construction de mon barrage.

## *Nos Visiteurs*

### **Un an après, un Ministre de poisson de nouveau dans le Centre-Ouest.**

*Le mercredi 9 Août 2000 matin le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales. M. Timité Hamed a eu une séance de travail avec les paysans de la région à la salle des fêtes de la Mairie de Daloa. Après cette rencontre, il a rendu une visite particulière aux pisciculteurs et aux membres du CC. Cela s'est déroulé sur la ferme de Mr GBOKOU Paul un pisciculteur de Daloa.*

La séance qui a réuni plus de 300 personnes a commencé par le mot de bienvenu du représentant du Maire. Suite à ce dernier Monsieur LOROUGNON livra le mot des producteurs de café et de cacao. L'accès plus objectif au financement, l'entretien des pistes, la réduction des taxes sur les intrants, la mise en place d'un réseau d'information fiable sur les prix ont été les préoccupations des producteurs. Prenant la parole, le ministre a demandé aux paysans de choisir bien et objectivement leurs représentants qui dirigent leurs organisations agricoles. Continuant le ministre a exhorté les paysans à voir toujours l'intérêt de la

communauté.

“ Ne faites pas de vos organisations un outil de camaraderie, ni de gagne-pain individuel ” a-t-il martelé avant d'ajouter en ce qui concerne la commercialisation que les agriculteurs recevront toujours l'appui technique de l'Etat. “ Cherchez à mieux vous former et à mieux vous organiser, la qualité de vos produits vous permettra de franchir toutes les barrières. Si vous travaillez ensemble la main dans la main tout le monde sera gagnant. L'heure est maintenant à la prise de responsabilité totale. Nous comptons sur vous parce qu'avec la qualité nous pouvons relever tous les défis de la commercialisation. Il est temps qu'on se fasse confiance nous même ”.

En parlant de crédit le ministre fait remarquer que “ c'est sur la base des cotisations des producteurs que l'on créera une banque des agriculteurs. Ceci permettra d'avoir une structure viable et performante ”.

La séance de travail a pris fin avec le mot de remerciement du préfet de Vavoua.

Etaient présents à cette rencontre le Préfet de Zuenoula, le représentant du Préfet de Région, les différents chefs de services agricoles, les représentants de l'ANADER, les pisciculteurs, le CC, et l'APDRA-CI et son CAO.

Puis, dans l'après midi la délégation a visité un

pisciculteur du nom de GBOKOU Paul.

“ C’est lorsque vous-vous détacherez de nous, que vous serez sur la bonne voie. Renoncez à beaucoup de plaisir. Bonne chance et beaucoup de courage dans ce que vous faites. Nous serons à votre disposition et nous prenons acte des doléances formulées ”. C’est le message que le ministre a eu à lancer à l’endroit des pisciculteurs lors de la visite chez Paul GBOKOU. Il répondait ainsi à BABO RABE Raphaël le porte-parole des pisciculteurs et membre du CC. Celui-ci dans son allocution demandait au ministre de les aider à réussir la pisciculture en leur facilitant l’accès au crédit. Précédant Raphaël et le ministre M. COULIBALY Dramane, coordinateur de l’APDRA-CI a d’abord présenté le bas-fond de Paul et la démarche de l’APDRA-CI. Ensuite des poissons ont été montrés au ministre : Carpe chinoise – Tilapia – Hemichromis – Heterotis – Silure tout y est passé. Cette partie mis fin à la visite. Mettant du coup aussi fin à la visite de travail dans le Centre-Ouest. Une rencontre qui doit permettre au ministre de s’imprégner des problèmes des pisciculteurs et agriculteurs, pour mieux gérer ce département.

Par KIESSE BI BAYA Charles.

### ***Le discours des Pisciculteurs :***

*"Monsieur le Ministre, nous vous remercions d'accorder un intérêt particulier à notre profession : la pisciculture.*

*Nous sommes le Conseil Consultatif de l'APDRA-CI (le CC), les représentants des pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud Ouest, et nous représentons environ 360 pisciculteurs.*

*Avec le projet qui a été signé par votre ministère, l'APDRA-CI et l'AFD nous serons environ 1500 dans 5 ans et nous produirons 1000 tonnes de poisson par an.*

*C'est important pour nous d'être beaucoup, car ainsi, nous serons plus forts pour relever le défi du manque de poisson en Côte d'Ivoire.*

*Nous avons par ailleurs quelques difficultés pour relever ce défi :*

- Organiser notre profession*
- et accéder au crédit.*

*Ce projet va nous permettre de progresser dans notre profession, de produire plus de poisson et d'installer plus de pisciculteurs. Il nous tient donc beaucoup à cœur.*

*Monsieur le Ministre, aidez-nous à ce que ce projet se passe le mieux possible"*

## **Visite de l’Ambassadeur de France en Côte d’Ivoire dans le Centre-Ouest.**

“ Je suis satisfait de ce que j’ai vu. J’encourage tous les paysans à continuer, je les remercie. La France va aider la Côte d’Ivoire à développer la pisciculture artisanale ”. C’est par ces propos, tenus à Luenoufla, devant une cinquantaine de pisciculteurs, le 22 juin 2000 dernier, que l’Ambassadeur de France en Côte d’Ivoire Monsieur *Francis LOTT*, en compagnie du Président de l’AFVP *Alain VIVIEN*, a terminé sa visite de travail dans le Centre-Ouest. Visite survenue à la suite d’un contrat que l’APDRA-CI a signé avec l’Etat Ivoirien pour faire un grand projet de pisciculture dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest.

Le parcours qui a débuté le 21 juin 2000 dans la région des fromagers à Gagnoa a vu la présentation de la station piscicole de l’APDRA-CI par *Frédéric GLASSER*. Après Gagnoa nos augustes personnalités ont mis le cap sur Daloa. Le 22 juin ils ont rendu visite aux paysans pisciculteurs de Luenoufla, une zone située à trente cinq (35) kilomètres de Daloa sur l’axe Daloa – Zuenoula.

Dans cette zone, l’Ambassadeur et le Président de l’AFVP ne se sont pas ennuyés. Ils ont eu droit à des explications techniques en pisciculture, à des présentations de bas-fond et ont assisté à une pêche d’alevins en “ direct ” sur la ferme de *TINTO Ousseynou* l’un des pisciculteurs de Luenoufla.

Chez *Frédéric DOU*, le président des pisciculteurs, son excellence a expliqué le but de sa visite et s’est excusée de sa brièveté due à un rendez-vous qu’il doit honorer chez le Président de la République *GUEI*.

Un mouton, deux coqs et des fruits comme l'ananas sont les présents avec lesquels l'Ambassadeur et le président de l'AFVP se sont retourné.

Le montant du budget alloué dans le cadre du contrat est de un (1) milliard sur cinq (5) ans. Cela permettra à l'APDRA-CI d'installer mille (1000) pisciculteurs dans quarante (40) zones pour 1000 (mille) tonnes de poisson à produire au bout de la cinquième année.

N.D.L.R. : *L'APDRA-CI remercie vivement les pisciculteurs qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de cette visite.*

*Il est très important pour le développement de la*

*pisciculture en Côte d'Ivoire et même en Afrique que de telles personnalités puissent se rendre compte du travail que font les pisciculteurs, de leur niveau de responsabilité et de ce que la pisciculture apporte au village.*

*Evidemment, l'Ambassadeur n'a pas apporté d'argent cadeau ou de crédit pour les pisciculteurs. Mais si grâce à sa venue, l'APDRA-CI peut développer la pisciculture dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest et peut être plus tard ailleurs, la profession des pisciculteurs sera plus forte, plus reconnue et elle aura alors plus de moyens et de facilités.*

*KIESSE BI BAYA Charles et Pierre TRELLU*

## *Débats et opinions*

### **GUIDJE Robert : Il faut remplacer le terme sympathisant par un autre**

*GUIDJE Djebble Robert est pisciculteur à Gueyo Kossoyo. Une zone animé par l'APDRA-CI. Lors d'une de nos missions dans ladite zone pour savoir les préoccupations des pisciculteurs concernant l'éthique du pisciculteur sympathisant. Il s'est confié à nous. Suivons-le.*

“ Je voudrais vous dire franchement que je n'aime pas le terme “ pisciculteur sympathisant ”. Je voudrais plutôt qu'on emploie le terme “ Association des Pisciculteurs ” tout court. Sinon, je ne sais vraiment pas pourquoi on nous appelle pisciculteur sympathisant. Je pense qu'une personne qui est déjà acteur je veux dire qui a un barrage et qui produit ne devrait pas s'appeler ainsi.

Au début, l'APDRA-CI a dit de se regrouper en association. Ces groupements ont vu le jour dans chaque zone. L'accent devra être mis aujourd'hui sur la structuration de ces groupements par des formations sur le règlement intérieur, sur le rôle

du président, des membres des formations sur la gestion de ses structures. En quelques sortes, les voies à suivre pour que ces associations soient reconnues. Ces associations structurées et rendues solides les différents présidents de ces groupements locaux siègent directement au conseil consultatif. Ceci peut marcher au lieu de choisir d'autres représentants. Moi je ne vois pas personnellement le travail d'un représentant du CC au niveau des associations.

Voilà ce que j'ai à dire en ce qui concerne l'organisation des pisciculteurs ”.

*Propos recueillis par Charles.*

### **Kassoum : " Les membres du CC aiment trop reporter les décisions "**

*Kassoum KONE est pisciculteur à Luenoufla. Il a un barrage et un étang. Il est membre du CC et a été désigné par ses pairs pour les représenter au CA de l'APDRA-CI. Nous l'avons rencontré le 22 septembre dernier pour savoir ses impressions sur les réunions CC et CA.*

*APDRA : Vous avez participé à combien de réunion CC ?*

KONE Kassoum : En tant que nouveau membre du CC j'ai assisté à deux réunions du CC et deux du CA-APDRA-CI. Bientôt le 29 septembre je serai à ma troisième réunion CC et CA.

*APDRA : Comment avez-vous trouvé ces rencontres ?*

KK : Pour le principe en tout cas je trouve bien ces genres de rencontres où on discute des problèmes des zones piscicoles. Mais nous n'avons jamais réussi surtout au CC à prendre totalement des décisions.

*APDRA : Comment ?*

KK : On a tendance, nous les pisciculteurs à toujours reporter les décisions à la prochaine réunion. Et à la prochaine réunion on oublie, on en parle plus, puis on aborde d'autres problèmes. Sous ce regard, je peut dire que nous n'avons jamais pu nous mettre d'accord sur une décision. Même lorsqu'il arrive qu'on prend une décision, elle n'est pas fixe. Je veut dire que dans les débats des points à aborder, on arrive pas à prendre des décisions précises. Et après on ne sait pas l'importance des résolutions prise. Il n'y a pas de suivi sur le terrain.

*APDRA : Que proposer vous dans ce cas ?*

KK : Personnellement, je voudrais que l'APDRA-CI nous propose des lois et règles et nous au CC on fait la sensibilisation uniquement.

*APDRA : Les décisions doivent toujours venir de vous. L'APDRA-CI vous donne des appuis. La démarche de l'APDRA-CI n'est pas de vous imposer des choses ?*

KK : Je n'admire pas cette façon de faire. En l'état actuel des choses l'APDRA-CI doit pouvoir imposer certaines choses et après peut-être nous laisser. Regardez, les bailleurs financent l'APDRA-CI pour nous donner des appuis ou des formations dans la pisciculture. Les salariés de l'APDRA-CI dépensent leur énergie et bravent intempéries pour venir nous voir. Si les pisciculteurs n'évoluent pas c'est à dire ne suivent pas les résultats escomptés. L'APDRA-CI a donc le devoir d'intervenir et d'obliger les pisciculteurs en mettant certaines

règles en place pour que les pisciculteurs aient de bons comportement vis à vis de la profession.

*APDRA : Ne pensez-vous pas que c'est à la profession (CC) de jouer ce rôle d'organisation des pisciculteurs en décidant ce qui est bien pour elle-même ?*

KK : L'autonomie de la profession n'étant pas pour aujourd'hui ni demain, l'APDRA-CI doit réglementer tout, mettre des barrières pour ne pas qu'il ait des débordements dans la pisciculture. Voyez -vous le village est difficile ; lorsque vous n'avez pas d'argent au village vous n'êtes pas écouté. Nous les membres du CC, nous en faisons les frais. Il nous est difficile de faire appliquer les décisions prises dans nos rencontres. C'est pourquoi je voudrais que l'APDRA-CI prenne le devant des choses.

*APDRA : Sachez-que c'est à partir des besoins exprimés par vous mêmes que l'APDRA-CI peut vous appuyer... Qu'est ce qui vous a marqué dans les réunions CC ?*

KK : C'est surtout les échanges d'idées. Ce que je déplore, nous les membres CC, nous n'arrivons pas la veille de la réunion. A ce sujet je lance un appel à mes camarades membres du CC de faire un effort et arriver la veille des réunions pour que nous puissions nous concerter afin de mieux proposer à ceux qui nous appui les réels problèmes de la pisciculture que nous rencontrons dans nos zones respectives.

*APDRA : N'y a-t-il pas d'autres contraintes rencontrées lors de ces réunions CC ?*

KK : Si - A la dernière réunion (NDLR : le 09 juin 2000), du fait que la réunion s'est terminée tard, de retour à Daloa le même jour je n'ai pas eu d'occasion (de camion) pour me rendre à Luenoufla. Et j'étais livré à moi même à Daloa la nuit. J'étais obligé de me prendre en charge. Ma zone ne me prend pas en charge lorsque je vais aux réunions du CC : ça été difficile pour moi de trouver une couchette à Daloa et repartir le lendemain matin sur Luenoufla. Je voudrais qu'on pense à ces problèmes dans la programmation des heures des rencontres.

*APDRA : Avez-vous pas un mot à dire sur les réunions CA auxquelles vous avez participé ?*

KK : Au CA nous sommes deux pisciculteurs du point de vu nombre c'est peu. Lors des débats lorsqu'il s'agit de voter nous sommes minoritaires. Cela nous handicape. Je voudrais que les gens prévoient au moins une autre place pour nous.

APDRA : *Mais si vos idées sont pertinentes d'autres membres non-pisciculteurs peuvent voter pour vous. Pensez-vous que le nombre que vous trouvez insuffisant pose problème ?*

KK : Lors de notre dernière réunion CA. J'ai demandé, dans le budget prévu pour le projet AFD, la part de la profession. On m'a signifié qu'il n'y en a pas. Imaginons que les autres camarades du CC nous chargent de proposer au CA de trouver dans ce budget une partie pour la profession. Ceci sera l'objet d'un débat au CA et

on peut passer au vote. Du fait que la majorité l'emporte. Cela nous défavorise. Néanmoins les réunions au CA nous forment. On n'y apprend beaucoup de choses et elles (les réunions CA) nous permettent de comprendre quelques problèmes que nous pensions simple et qui ne trouvent pas de solutions.

APDRA : *Votre dernier mot ?*

KK : Je n'ai plus grand chose à dire si ce n'est que remercier l'APDRA-CI pour les efforts qu'elle fournit pour qu'on aille de l'avant, pour qu'on évolue. Je salue tous les pisciculteurs et tous les membres du CC. Merci à tous.

KIESSE BI BAYA Charles et OUATTARA Mariam

## Services - Tâcheronnage - Filets-

### Appel de Séri Toh aux tâcherons : “ Evitons qu'on nous taxe de truands et de malhonnêtes. ”

*Séri Toh n'est plus l'homme à présenter. Il est tâcheron dans la pisciculture et ce depuis 12 ans. Le jeudi 21 septembre dernier, il est passé à la rédaction de l'APDRA.. Voici ses propos*

“ Je viens par la présente note demander aux responsables de l'APDRA-CI de recenser tous les tâcherons qui exercent dans le sud-ouest comme dans le centre-ouest. Je réclame ce recensement pour savoir au moins le nombre de tâcherons qui exercent effectivement aujourd'hui. Il nous permettra de voir qui fait quoi et de nous connaître entre nous. Il évite également aux pisciculteurs de se faire arnaquer ou “ couillonner ”.

Il y a quelques années, le défunt PPCO avait fait ce travail. Cela avait eu un impact en diminuant le nombre de tâcherons “ clandestins ” et moins de faux travail dans les zones piscicoles.

Une autre proposition, mes camarades qui se

disent tâcherons peuvent se faire recenser auprès de l'Animateur de la zone dans laquelle ils travaillent. Ou bien, ils peuvent me faire parvenir leur nom à l'adresse suivante : Séri toh Lambert BP 918 Daloa. S'ils peuvent le faire avant décembre, ce serait mieux. Car l'on constate que c'est au moment des traites que les tâcherons “ poussent ” de partout et vont trahir les paysans pisciculteurs.

Il faut absolument que nous qui exerçons ce métier de tâcheron de façon correct. Démarquons-nous de ces tricheurs et faux tâcherons, en nous faisant connaître par ce recensement.

Au PPCO, j'étais responsable des tâcherons et je connaissais tout le monde ; Le travail avançait très bien. Mais aujourd'hui avec l'arrivée des pseudo-tâcherons, nous ne maîtrisons plus tout le monde et constatons des faux travaux dans quelques zones.

Alors les amis, faisons-nous connaître pour éviter que les personnes composant notre corporation soient taxées de truands et de malhonnêtes .”

## Frédéric DOU: “ Soignez vos aménagements ”

*Frédéric DOU est le président des pisciculteurs de Luenoufla. Une zone très dynamique. Il est aussi l'homme des grandes surfaces de la zone. Ses barrages ont des superficies qui vont de deux (2) à quatre (4) hectares. Lors d'une de nos missions en août dernier dans sa zone nous l'avons rencontré. Il nous parle de son parcours en pisciculture.*

*APDRA : Quand avez-vous commencé la pisciculture ?*

Fédéric DOU : J'ai débuté en 1984 avec les eaux et forêts. Exactement le 24 Avril 1984. J'ai commencé avec trois (3) étangs. On ne parlait pas encore de barrage ici et j'étais le seul à faire la pisciculture dans toute la région de Bédiala.

*APDRA : Ces étangs vous l'avez construit comment ?*

Fédéric DOU : J'ai construit ces étangs avec des machines, des bulls. Je l'ai fait avec les gens qui venaient couper du bois ici.

*APDRA : Ceci ne vous a pas posé de problème ?*

Fédéric DOU : Beaucoup. Je ne pouvait pas vider totalement mes étangs dans un premier temps. Mais aussi cela m'a coûté beaucoup d'argent.

*APDRA : Pouvez-vous nous donner une idée des dépenses effectuées pour la construction.*

Fédéric DOU : Je ne me rappelle plus exactement mais j'ai eu des problèmes de trésorerie après.

*APDRA : D'accord. Mais comment s'est passé vos premières ventes avec ces étangs ?*

Fédéric DOU : Je n'ai rien eu véritablement

avec ces étangs qui ne se vidaient pas totalement. Ma première vente remonte avec mon premier barrage avec l'avènement du PPCO deuxième phase. J'avais empoisonné en “ tout-venant ”. J'ai attendu deux ans avant de vider. Il n'y avait pas de canal de contournement avec tous ces problèmes j'ai pu vendre 633 000 Francs (Six cent trente trois mille francs). La troisième année la digue a cédée et j'ai pu vendre.

*APDRA : Ensuite ?*

Fédéric DOU : Je ne me suis pas découragé puisque j'aime ce métier. J'ai repris, avec mes enfants et mes femmes j'ai pu reconstruire la digue.

*APDRA : Vous avez continué à empoisonner et à produire véritablement ?*

Fédéric DOU : Non – n'ayant pas d'encadrement et ne connaissant rien ma production était nulle. C'était de l'à peu près.

*APDRA : Aujourd'hui vous parlez d'étangs de géniteurs, d'alevins, de Fingerlings, de sexage. Comment avez-vous pu acquérir ces compétences ?*

Fédéric DOU : C'est venu avec le PPCO. En 1996 le PPCO m'a trouvé sur le terrain avec Marc OSWALD. Grâce à ses expériences et conseils j'ai pu construire de véritables barrages avec des moines qui ne sont pas en brique. En tout cas avec le PPCO et notre Animateur Moussa MANGARA j'ai tout cassé pour reconstruire.

*APDRA : Encore avec des machines ?*

Fédéric DOU : Non avec des tâcherons. Monsieur SERI TOH a construit avec son équipe.

*APDRA : Avez-vous combien de barrages aujourd'hui ?*

Fédéric DOU : J'ai quatre barrages. Le cinquième est en voie de finition. Ces barrages ont une superficie qui varient de trois à quatre

hectares. J'ai aussi 13 étangs. Les 6 (six) premiers étangs servent à produire uniquement des alevins.

*APDRA : Vous avez dû encore beaucoup dépenser en reconstruisant et en augmentant le nombre de barrages et d'étangs.*

Frédéric DOU : Oui, je ne sais pas exactement combien j'ai englouti là dedans mais les dépenses avoisinent les sept millions sans compter ce que j'ai réalisé avec la main d'œuvre familiale.

*APDRA : Il faut commencer maintenant à amortir les coûts ? Combien avez-vous pu gagner à l'heure actuelle avec ces réalisations ? de deux (2) à trois (3) hectares ?*

Frédéric DOU : Rien pour l'instant. J'étais au stade d'investissement et d'apprentissage. Si non je vends dans l'année souvent entre trois cent et quatre cent mille francs. Je note pas aussi mes poids. C'est véritablement cette année (août 2000) que je vais noter mes productions et noter ce que je vais vendre.

*APDRA : Aujourd'hui vous êtes président de l'Association des pisciculteurs. Comment cela s'est passé ?*

Frédéric DOU : C'est depuis septembre 99. Comme j'étais le premier à exercer ce métier ici à Luenoufla et dans toute la région de Bediala et aussi compte tenu des conseils que je prodiguais chaque fois aux autres pisciculteurs, ils ont tenu à

me mettre à la tête de l'Association.

*APDRA : Mais il y avait un temps (98) vous n'assistez pas aux réunions, même vous faisiez pas les formations en groupes ?*

Frédéric DOU : Mais je n'avais pas cessé de rendre visite aux autres pisciculteurs pour leur donner des conseils. C'est ce bon comportement que j'ai eu à l'endroit de mes camarades qui m'ont valu ce poste de président.

*APDRA : Votre dernier mot ?*

Frédéric DOU : Je conseillerai à mes amis d'aimer la pisciculture. C'est à ce prix qu'ils pourront gagner de l'argent dans la pisciculture. Je leur dirai également d'être en groupe. En pisciculture lorsque tu es seul ce n'est pas facile. J'en ai fait les frais en commençant seul en 1984. Je dirai encore à mes camarades pisciculteurs de soigner leurs aménagements et de penser toujours à construire un canal de contournement. J'ai été sauvé grâce à mon canal de contournement lorsque le barrage de mon voisin qui se trouve en amont des miens a été empoisonné. Je remercie tous mes camarades pisciculteurs de Luenoufla qui m'ont porté à la tête de notre Association. Je ferai en sorte pour ne pas trahir cette confiance.

*Propos recueillis par KIESSE BI BAYA Charles.*

## *Nouvelles du Conseil Consultatif*

Procès verbal de la réunion du Conseil Consultatif du 09 juin 2000. :

*Salle de réunion de la Fonction Publique, Gagnoa*

Président de séance : Kassoum KONE CC Luenoufla.

Secrétaire de séance : KIESSE BI BAYA Charles Animateur à l'APDRA-CI.

Etaient présents :

Les Conseillers Consultatifs :

BABO RABET Raphael (*CC Gueyo*); COULIBALY Zié (*CC Lamedougou*); DIABAKATE Moustapha (*CC Sinfra*); DIARRASSOUBA Dossongo (*CC Zedi*); FORGO Yaya (*CC Bientokro Gnatroa*); DJE LOUKOU Hilaire (*CC Djekro*); HITE SIGUI Jerome (*CC Méagui*) OUIN BI BELLY Ernest (*CC Gonaté*)

Les représentants de l'APDRA-CI : ADEBOUNNI Rassak (APDRA-CI) COULIBALY Dramane (Coordonnateur de l'APDRA-CI) GLASSER Frédéric (APDRA-CI) KOFFI Camille (Président de l'APDRA-CI) OUATTARA Mariam (APDRA-CI) TRELLU Pierre (APDRA-CI)

Excusé : Drissa KONE *CC Sinfra Senoufo*

Absents : OUATTARA Hamidou *CC Daloa*, SODRA Beme *CC Okrouyo*.

## Ordre du jour :

- La caisse
- Restitution de l'enquête sur l' éthique du pisciculteur sympathisant.
- Evaluation des représentants et des membres du CC
- Gestion de la lunette
- Le problème de Bertine de Sinfra
- *La R.D*
- Affaire Théodore
- Compte rendu des réunions du CA
- Transport des Carpes Chinoises
- Ouverture de nouvelles zones
- Projet AFD
- Filet

D'entrée, Monsieur Dramane COULIBALY Secrétaire Général du Conseil d'Administration de l'APDRA-CI a souhaité la bienvenue à tous les membres du CC. Il a aussi souligné que le Projet Piscicole Centre-Ouest (PPCO) a pris fin depuis le 30 avril 2000. L'APDRA-CI se charge désormais de mener les opérations sur le terrain.

Après Dramane COULIBALY, le président du Conseil d'Administration de l'APDRA-CI, M. KOFFI Camille a pris la parole pour indiquer qu'aux dates des 20 et 21 juin 2000 sera signé un contrat entre l'APDRA-CI et le MINAGRA. Il a encouragé les participants (membres du CC) à aller de l'avant et réitérer que c'est leur point de vue qui compte. Il a également souligné que le CA de l'APDRA-CI dans les négociations a défendu aussi bien ses idées que les intérêts des pisciculteurs et des salariés. Enfin, il a souhaité une bonne réunion avant de prendre congé.

## *La Caisse*

Mariam a fait le bilan de la caisse, depuis le début des cotisations des Sympathisants pour ce qui concerne les piquetages, les adhésions et les renouvellements. **Total** : 346 750 Francs (Trois cent quarante six mille sept cent cinquante) à la date du 09/06/2000. Il a été souligné que désormais c'est Mariam qui s'occupe de la caisse CC. C'est elle qui va gérer la caisse, la comptabilité, les cartes et les nouvelles cartes. Elle travaille les lundi, mercredi et vendredi à Daloa.

Pour l'état actuel des entrées d'argent issu des piquetages :

- Luenoufla, 4 piquetages : 2 000 Francs.

- Zédi apportera l'argent la prochaine fois.
- Méagui (sans Opouyo), 5 piquetages : 2 500 Francs.
- Sinfra, 5 piquetages : 2 500 Francs.
- Djèkro : pas de nouveau piquetage.
- Gueyo, un piquetage : 500 Francs.

Soit un total de 7 500 Francs (sept mille cinq cents francs).

A la prochaine réunion, Mariam devra penser à faire le bilan des dépenses.

Pierre a tenu à éclairer les membres du CC sur leur responsabilité à se gérer eux-mêmes dans le futur. Il a rappelé que l'APDRA-CI s'est engagée à rendre autonome le CC. Le CCFD est d'accord pour financer le fonctionnement du CC. Cependant il faut que le CC réfléchisse pour pouvoir gagner de l'argent. Aussi toujours selon Pierre, il doit y avoir des compétences au CC pour gérer l'argent que le CCFD lui donnera. Il a exhorté les membres du CC à s'orienter sérieusement dans cette voie de recherche de compétence, pour la gestion des comptes. Le CC et l'APDRA-CI doivent réfléchir à cela.

Il a été demandé que les membres du CC qui détiennent les cahiers de gestion des lunettes et des cotisations les apportent à la prochaine réunion. Que cela devienne une habitude pour eux.

## **Enquête sur l'ethique du Pisciculteur Sympathisant**

Pendant deux mois, Charles a visité les zones piscicoles du Sud-Ouest et du Centre-Ouest pour avoir une idée du profil de pisciculteurs sympathisants que les pisciculteurs eux-mêmes souhaitent. Cela permettrait de connaître les motivations, les attentes, les engagements des pisciculteurs à propos de leur association. Charles a fait un exposé sur cette enquête. Il est ressorti de cette enquête que les pisciculteurs souhaitent qu'on délivre la carte de pisciculteurs sympathisants à des personnes qui ont au moins un barrage ou un étang empoissonné et qui produisent selon la démarche de l'APDRA-CI ou du Projet.

L'enquête indique aussi que les pisciculteurs adhèrent à l'association des pisciculteurs sympathisants (APS) pour montrer qu'ils exercent effectivement ce métier. Egalement, ils souhaitent par le canal de l'association résoudre leurs problèmes, qui sont d'ordre financier, foncier et judiciaire.

De plus, les pisciculteurs tiennent à ce que leur association existe. Les engagements et les sanctions prises corroborent dans ce sens. Il est à souligner que l'objectif de cette enquête est de trouver une proposition pour une charte des pisciculteurs. Charte devant correspondre aux objectifs de l'APDRA-CI en vue d'une meilleure collaboration entre l'APDRA-CI et l'APS qui est appelée à évoluer et à devenir autonome.

Les résultats de l'enquête a été soumis à la réflexion des membres du CC. C'est ici que BABO Raphaël a dit qu'il ne voit que le rôle technique de l'APDRA-CI, à savoir les piquetages, les formations sur le sexage...

Pierre responsable de la cellule professionnalisation a rappelé les différents rôles de l'APDRA-CI : Animation - Recherche sur la pisciculture - Formation technique poussée pour les pisciculteurs relais - aider les pisciculteurs à s'organiser et réfléchir avec eux.

Mais Raphael réplique en disant que l'accent n'a véritablement pas été mis encore sur les organisations locales (association locale).

Pierre reprend en lui disant que le projet avait mis l'accent sur l'installation, et que c'est maintenant que l'accent est en train d'être mis sur les organisations. A ce sujet il est prévu le montage d'un projet qui appuiera l'organisation de la profession.

Après discussion les membres présents ont décidé de réfléchir sur les informations données par l'enquête la prochaine fois. D'ores et déjà les pisciculteurs se proposent de suspendre la distribution des cartes à des nouveaux membres. Ils entendent réfléchir d'abord, se donnant ainsi le temps pour prendre des décisions.

## ***Evaluations des représentants et membres du CC***

Avant les élections de décembre 99, des critères d'éligibilité avaient été définis. Entre autres, il fallait être disponible et faire circuler les informations ; Informer les pisciculteurs des décisions prises aux réunions CC. Les représentants devaient contacter les membres CC de leurs zones ou l'APDRA-CI pour pouvoir

informer les pisciculteurs de leurs zones respectives. Ce qui n'a pas été le cas pendant ce trimestre dans la quasi totalité des zones. Aussi fallait-il situer les responsabilités au cours de ce point. Qu'est-ce qui n'a pas marché? Pourquoi ça n'a pas marché? Et quelles solutions envisagées? Dans tous les cas les informations entre pisciculteurs n'ont pas circulé. Comme solution, il a été proposé des boîtes à lettre à la gare routière des différentes zones. Un essai est prévu. Une autre piste proposée, celle des écoles primaires dans les zones pour faire passer le courrier par les enfants des pisciculteurs.

### ***Affaire Bertine à Sinfra***

Bertine est cette piscicultrice qui a été grugée sur son barrage par des tâcherons véreux de Sinfra. Des décisions ont été prises lors du CC du 25 février 2000. Les actions ont été menées également à ce sujet pendant le trimestre. Il était opportun de savoir la suite des événements. C'est ce qui a été fait au cours de ce point. Karim le tâcheron qui travaillait sur le site de Bertine a été enfermé à la police suite à une plainte de Siaka son employeur. Après règlement à l'amiable Karim s'est engagé à rembourser l'argent dû à Bertine, soit la somme de 250 000 F (deux cent cinquante mille francs). Les 250 000 F proviendront du contrat de 400 000 F que Karim a eu à Gohi où Drissa KONE fait le suivi-chantier. Karim a donc été relâché. Il a fini le chantier de Gohi. Cependant, il se trouve que Karim, pendant qu'il achevait le chantier de Gohi, a déjà utilisé 125 000 F dans les 250 000 F qui restait. C'est donc 125 000 F qui a été remis à Bertine pour l'instant. Une affaire à suivre. Entre temps, il était question qu'on réaméliore le travail effectué sur le site de Bertine par Karim et Siaka. Rassak qui a fait un tour là-bas a fait son point.. Ces travaux n'ont pas été bien faits non plus. Les travaux qui restent à faire : augmenter la largeur de la digue avale qui n'atteint pas 2 mètres, arranger le canal de contournement et le moine...

Rassak a profité également pour faire des précisions sur le contrat de Gohi que Karim, ce tâcheron pas comme les autres (tâcheron à problème) a eu. Rassak a fait savoir, de ne pas voir Drissa KONE comme un entrepreneur. Selon lui, c'est Gohi qui a sollicité le concours de Drissa par l'intermédiaire de Karim (c'est à Karim que l'information a été donnée pour dire à Drissa de venir à Gohi). Karim ayant reçu cette information de l'existence d'un chantier à Gohi, plaيدا auprès de Drissa pour avoir le chantier afin de pouvoir éponger ses dettes. C'est comme-ça que Karim a eu le chantier. Drissa ne fait que le suivi du chantier de Gohi.

### ***La Recherche et Développement***

Deux choses étaient à l'ordre :

1. La carpe chinoise
2. La nouvelle station de recherche de Daloa.

En ce qui concerne la carpe chinoise, il se déroule actuellement des essais sur la production des alevins de la carpe chinoise à la station de Gagnoa. Mais pour l'instant, ils ne donnent rien. D'autres essais vont avoir lieu à Gagnoa en modifiant l'alimentation des géniteurs. Or il n'y a presque plus de géniteurs à la station de Gagnoa. La reproduction selon les aliments va avoir lieu à partir des alevins de l'année dernière. Donc Fred cherche à récupérer des géniteurs chez les pisciculteurs. Pour les renseignements sur les alevins de la carpe chinoise. Les piscicultures peuvent appeler dans la journée au 32-77-37-61.

Fred fera tout pour produire les alevins de la carpe chinoise. Il fera le tour des différentes zones pour comprendre les problèmes qu'il y a eu sur les alevins achetés par les paysans.

La deuxième chose dont Fred a parlé au cours de ce point c'est que l'APDRA-CI a payé les anciens étangs de Lazard à Daloa. Ces étangs qui ont une superficie globale de 3 hectares vont constituer la station de Daloa. Ce qui se fera là-bas sera d'abord la recherche et un centre de formation pour les pisciculteurs.

Le problème urgent sur cet endroit, c'est que les étangs sont là et il n'y a personne pour s'en occuper. Il faut mettre donc quelqu'un qui s'occupera de la gestion et de la vente des alevins de Carpe Chinoise. Il sera payé par l'APDRA-CI. Mais l'APDRA-CI souhaite prendre quelqu'un qui n'est pas de Daloa pour la gestion

de cette ferme. Raphaël, lui, souhaite que la personne soit dans les zones de Daloa.

Yaya pense que la zone de laquelle la personne viendra n'a pas d'importance mais insiste plutôt sur sa compétence. Il a demandé également les charges de ce Monsieur qui doit être recruté pour la gestion de la ferme.

Dramane répond que sa tâche sera de nettoyer les digues, s'occuper de l'entretien des aménagements, et s'occuper de la vente des alevins et assurer le minimum de sécurité sur la ferme. Il sera payé à 36 000 F (trente six mille F CFA) et bénéficiera des mêmes avantages que celui de la station de Gagnoa (logement gratuit ...)

Les membres du CC présents ont insisté que ce soit quelqu'un qui connaisse le poisson.

### ***Affaire Théodore***

Théodore est un pisciculteur de Gagnoa. Il a eu des problèmes fonciers sur son site. L'affaire est allée en justice. L'APDRA-CI en son temps avait payé un avocat pour lui et il a gagné le procès. Mais quelques temps après la personne qui a été débouté a envoyé ses petits frères sur la ferme de Théodore pour détruire ses installations (moine, buse, digues, ...).

L'APDRA-CI a également payé un huissier pour aller constater les faits. Mais depuis lors, le dossier n'avance pas. L'homme à qui Théodore a affaire est puissant à Gagnoa et brouille toutes les pistes. Le Conseil d'Administration (CA) de l'APDRA-CI a décidé de soutenir Théodore pour pouvoir punir l'autre. Mais il faut que le CC s'occupe des démarches avec l'argent de l'APDRA-CI. Soit l'APDRA-CI s'occupe directement de l'affaire soit le CC suit l'affaire avec l'APDRA-CI pour apprendre à défendre déjà les intérêts de ses pisciculteurs.

Après débat, les délégués du CC présents, ont décidé qu'une personne de l'APDRA-CI et une autre de l'APS, soit un sympathisant, suivent l'affaire. Le nom de Brice Zagbayou a été avancé par les membres pour travailler en collaboration avec l'APDRA-CI dans cette affaire.

### ***Compte rendu des réunions CA***

OUI BI BELLY Ernest l'un des membres du CC au CA a fait le compte rendu de toutes les réunions du CA du trimestre. C'est ainsi que BELLY a annoncé qu'au cours de la réunion du CA du 26 février 2000 à Daloa, l'APDRA-CI s'est engagée à aider l'organisation des pisciculteurs et à maintenir toujours sa collaboration. De même, l'APDRA-CI va aider le CC à avoir son autonomie.

Il a été également annoncé que le Conseil d'Administration a un nouveau bureau qui se compose de :

KOFFI Camille (Président)

BELLY Ernest (Vice Président chargé de la profession)

COULIBALY Dramane (Secrétaire Général)

FOSSOU Francis (Trésorier Adjoint)

Frédéric GLASSER (Conseiller)

MANGARA Moussa (Conseiller)

KOUAKOU Ernest (Conseiller)

KONE Kassoum (Conseiller).

### ***Transport de la Carpe Chinoise***

Au cours de ce point chaque membre du CC a fait l'état des lieux du transport des alevins des carpes chinoises dans sa zone. De façon générale ceci s'est bien passé dans les différentes zones même si pour certains on a constaté des mortalités importantes. Mais c'est lorsqu'ils (les pisciculteurs) mettent ces alevins de carpe chinoise dans l'eau qu'il y a problème. A la vidange ils ne trouvent pas le nombre exact mis, ou ils ne trouvent rien du tout. Toutes ces mortalités ne sont pas expliquées. Une partie semble être due aux mauvaises conditions de prégrossissement des alevins chez les pisciculteurs.

Aussi, BELLY Ernest a-t-il demandé à l'APDRA-CI d'aller préparer les étangs et de transporter elle même ces alevins pour aller les déposer dans les zones.

YAYA a également demandé à l'APDRA-CI d'aider les pisciculteurs dans le transport en allant déposer les alevins dans les fermes.

La cellule Recherche et Développement de l'APDRA-CI a répondu que cela est impossible car il y a près de 360 pisciculteurs sympathisants. S'il faut aller déposer chez chaque pisciculteur il lui faut 365 jours soit un an sans faire autre travail. Cependant l'APDRA-CI a reconnu que les formations auprès des pisciculteurs, pour les prégrossissements des alevins de CC, devaient être améliorées.

### ***Ouverture de nouvelles zones***

C'est Hilaire de Djèkro qui a posé ce problème. Il a voulu savoir si un aménagiste pouvait aller faire des piquetages dans une zone où le projet n'intervient pas actuellement et dont les paysans font la demande. Parce que fatigué des trouculteurs dans cette zone.

Pierre lui a demandé d'attendre, car l'ouverture d'une zone suppose le suivi, la formation, etc..., beaucoup de choses et cela n'est pas facile pour un aménagiste. Peut-être avec l'AFD on peut penser à cela car le personnel aura augmenté et ceci facilitera le suivi et les formations appropriées.

### ***AFD***

Pierre a annoncé que le projet AFD sera signé le 20 juin. Ce projet a pour objectif d'installer sur cinq (5) ans 1000 pisciculteurs sur 40 zones dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. Mais dans ce projet, il n'y a pas l'affaire d'organisation de la profession. Il a été dit aussi qu'après la signature il y aura une visite les 21 et 22 juin de l'Ambassadeur de France et des responsables de l'AFD dans les zones piscicoles de Daloa et Gagnoa précisément à la station piscicole de Gagnoa et à Luénoufla.

L'APDRA-CI doit donc chercher un autre bailleur de fond pour s'occuper de l'organisation de la profession.

## ***Filet***

Il eut un compte rendu des essais des filets 6 mm de 7,5 mètres et de 10 mètres, puis le 20 mm de 12 mètres.

Selon YAYA qui avait le 6 mm de 7,5 mètres de long, ce type de filet est très bon. A cause de la poche, on peut récupérer beaucoup de poissons. Il (filet 6 mm de 7,5 mètres de long) ne demande pas assez d'effort, la grandeur de sa poche fait son efficacité.

Selon Raphael qui avait le 6 mm 10 mètres de long, il n'est bon que dans les étangs. Pas besoin d'un grand nombre de personnes pour le tirer.

Pour le 20 mm de 12 mètres, DIARRASSOUBA Dossongo (Zédi) avance qu'il est très bon dans les étangs mais pas dans les grandes surfaces.

## **Compte – rendu de la réunion CC du 29 septembre 2000.**

Lieu : *Salle de réunion de la Fonction Publique, Gagnoa*

### **Présents :**

Les membres du Conseil Consultatif :

BABO RABE Raphaël pisciculteur (CC Guéyo), COULIBALY Dramane (Secrétaire APDRA-CI, Coordinateur), COULIBALY Mamadou pisciculteur (CC Lamedougou); DIARRASSOUBA Dossongo pisciculteur (CCZedi), DJE LOUKOU Hilaire pisciculteur aménagiste (CCDjekro), Drissa KONE pisciculteur (CC Sinfra Senoufo), FORGO Yaya pisciculteur (CC Gnatroa Bientokro), Kassoum KONE pisciculteur (CC Luenoufla), SODRA Bema pisciculteur (CC Okrouyo), OUATTARA Amidou pisciculteur (CC Daloa) , Moustapha DIABAKATE pisciculteur (CC Sinfra ville),

Les représentants de l'APDRA-CI :

KIESSE BI BAYA Charles (APDRA-CI), MANGARA Moussa (APDRA-CIADEBOUNNI Rassak (APDRA-CI), OUATTARA Mariam (APDRA-CI), TRELLU Pierre (APDRA-CI), OSWALD Marc (APDRA-CI)

Excusé : OUIN BI BELLY Ernest (CC Gonaté)

Absent : HITE SIGUI Jérôme (CC Méagui)

Ordre du jour : (les points abordés)

-Rôle du Président de l'APDRA-CI

- Intérêt pour les pisciculteurs des visites des Africains à l'APDRA-CI

- Situation de la caisse

- Voyage d'échange

- Etat des lieux à la Station

- Compte rendu de la formation sur les Associations
- Ethique des Pisciculteurs Sympathisants
- La lunette à Okrouyo
- Suite de l'affaire Théo
- La situation actuelle de l'APDRA-CI

Président de séance : KONE Kassoum

### ***Information sur la situation actuelle de l'APDRA-CI***

Le projet AFD signé en juin devait démarrer en août. Mais l'APDRA-CI n'a pu avoir l'avance de démarrage parce que l'Etat Ivoirien n'a pas pu être en règle vis à vis de l'AFD, la structure qui finance ce projet. L'APDRA CI n'a pas pu donc démarrer le projet de l'AFD. (On espère qu'il pourra démarrer en 2001).

De plus le problème de comment aider la profession à s'organiser demeure : l'APDRA CI n'a pas encore trouvé d'argent pour faire ce travail.

C'est ici que Marc OSWALD pris la parole pour dire que l'APDRA-CI est en situation de crise. Depuis plusieurs années l'APDRA-CI négocie ce grand projet pour ne pas qu'il ait de rupture dans le développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire. Par manque d'argent tout est retardé. Alors il souhaite que la profession fasse équipe avec l'APDRA-CI afin de supporter cette crise que traverse l'ONG du développement de la pisciculture.

Marc indiqua également, outre ce scénario catastrophe actuel, que d'autres nouvelles ne sont pas bonnes. Vu le caffouillage actuel en Côte d'Ivoire, la Région Centre l'un des bailleurs de fond qui devait aider à l'organisation de la profession ne veut plus venir travailler avec l'APDRA-CI. Conséquence, il y a un grand problème d'argent. (Les trois plus importants bailleurs vont arrêter). Donc c'est pas pour demain que le projet de professionnalisation verra le jour.

Aussi était-il nécessaire d'informer le CC, que dans ce scénario catastrophique, l'APDRA-CI souhaite toujours l'associer dans ses démarches et travailler toujours avec la profession.

Dans cet optique ,Raphaël a demandé pourquoi c'est maintenant que le problème se pose ? Si rien n'avait été prévu dans de telles circonstances ? On lui répondit que le projet a été lancé en début d'année 98. Monsieur BORDERON de l'AFD est même venu en juin 99 pour l'évaluation de ce projet. Mais compte tenu des lourdeurs administratives ivoiriennes, l'on a perdu du temps et l'APDRA-CI n'a pu travailler comme elle le souhaitait. Et la Côte d'Ivoire sanctionnée parce qu'elle n'a pas pu régler ses dettes antérieures de l'AFD, entraîna du coup le blocage du nouveau financement de l'AFD pour la pisciculture. Or l'APDRA-CI est en fin de financement avec la Région Centre et le CCFD. On espérait que ces derniers allait financer le nouveau projet de professionnalisation proposé, mais compte tenu de la situation actuelle (caffouillage) ceci n'est pas facile.

L'APDRA-CI a donc besoin, en ce moment du soutien moral des pisciculteurs, du CC, de la profession. Les gens (bailleurs, gouvernement) sont contents du travail que les pisciculteurs ont commencé, qu'ils acceptent de partager cette situation de crise avec l'APDRA-CI.

### ***Rôle du Président de l'APDRA-CI***

Ce point a été soulevé par Drissa KONE conseiller de Sinfra Senoufo. Il dit qu'il ne voit pas ce que le Président de l'APDRA-CI fait pour les aider, pour avoir du crédit par exemple. Selon lui " les personnes qui sont devant eux " devraient pouvoir jouer ce rôle, dans le cas contraire ces personnes ne sont pas " claires ".

Pour que les pisciculteurs comprennent mieux le rôle du président de l'APDRA-CI. Un rappel historique

du développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire fut fait. De l'encadrement des Eaux et Forêts à la création de l'APDRA-CI en 1994 en passant par le Projet AFVP-PPCO.

En matière de crédit, il leur a été dit que l'APDRA CI savait que c'était une demande des pisciculteurs, mais pour le moment, elle ne sait pas comment mettre en place un système de crédit efficace. Si les pisciculteurs ont des idées la dessus, ils peuvent en parler à l'APDRA CI. Et si l'APDRA CI trouve que c'est des bonnes idées, elle peut aider les pisciculteurs à les réaliser. (dans la mesure de ses moyens ).

Il a donc été demandé aux représentants des pisciculteurs au CC d'exprimer leur idées sur le crédit et on met Charles à leur disposition pour rédiger ce projet .

### ***L'Intérêt pour le pisciculteur des différentes visites effectuées par les décideurs des autres pays africains et du monde à l'APDRA-CI.***

Ici il a été montré aux paysans pisciculteurs que les gens ont toujours pensé que la pisciculture n'est pas fait pour les africains. Donc les décideurs ne croient pas à l'activité piscicole en Afrique. Ces visites constituent une sensibilisation des bailleurs de fond. Elles (visites) sont aussi une espèce de publicité pour contredire que la pisciculture n'est pas fait pour les africains.

Evidemment ces visites arrangent l'APDRA-CI et les pisciculteurs même s'ils ne le sentent pas actuellement. Si un jour, les pisciculteurs de Cote d'Ivoire sont reconnus et montrés en exemple dans toute l'Afrique, ce sera bon pour eux.

### ***Situation de la caisse.***

Mariam a fait l'état des lieux de la caisse du CC. Depuis le 09 juin, elle n'a enregistré que l'argent de 6 piquetages a raison de 500 F CFA par piquetage, 6 renouvellements de cartes, 50 F CFA le renouvellement, 7 adhésions, 500 F CFA l'adhésion, 22 cotisations annuelles, 500 F CFA la cotisation et 5 journaux vendu aux pisciculteurs de Dimbokro, 100 F CFA le journal. Soit une entrée de 18 300 F CFA.

Les dépenses effectuées depuis le 09/06/2000 :

Transport des membres du CC pour la réunion à Gagnoa :	40 000 F CFA,
Hébergement des membres du CC pour la réunion à Gagnoa :	12 000 F CFA,
Repas des membres du CC pour la réunion à Gagnoa :	11 000 F CFA
Location de salle pour la réunion à Gagnoa :	3 000 F CFA,
Petit déjeuner des membres du CC pour la réunion à Gagnoa :	7 000 F CFA,

**Total des dépenses = 73 000 F CFA.**

**Entrée = 18 300 F CFA, Sortie = 73 000 F CFA.**

Si l'on fait la différence on a  $73\ 000\ F - 18\ 300\ F = - 54\ 700\ F\ CFA$ .

Les dépenses sont au dessus de ce qui entre, ce qui n'est pas bon, si on veut être autonome.

L'objet de ce point a été d'informer les pisciculteurs de l'arrivée de deux pisciculteurs français de la Région Centre en Novembre et aussi du départ de deux (2) pisciculteurs ivoiriens en France dans le même mois . On a profité pour définir le profil des deux (2) pisciculteurs qui vont effectuer le déplacement en France cette année.

- Les pisciculteurs qui doivent partir cette année (novembre) doivent avoir un certain bagou.
- L'on doit reconnaître leurs engagement dans le développement de la pisciculture.
- Ils doivent être l'ambassadeur de l'APDRA-CI.
- Ceux qui seront choisi peuvent ne pas être membre du CC.
- Ils doivent parler français et connaître ce que veut faire l'APDRA-CI.

- Ceux qui sont déjà parti en France ne seront pas sélectionné pour le prochain voyage de novembre.

**NB** : Ces règles ont été prises exceptionnellement pour cette année compte tenu de la situation de crise dans laquelle nous nous trouvons : Il a été décidé au CC que les pisciculteurs qui vont partir auront pour mission d'essayer de convaincre des bailleurs de fond en France pour qu'ils puissent financer le travail d'aide à l'organisation de la profession. Les pisciculteurs voyageurs doivent savoir parler le français afin de mieux expliquer ce que nous voulons faire et être ainsi les ambassadeurs de tous les pisciculteurs et de l'APDRA CI. (L'APDRA F aidera les pisciculteurs en France à défendre leurs idées auprès des bailleurs de fonds). Les membres du CC doivent informer les électeurs que, s'ils sont candidats au voyage, ils n'ont qu'à envoyer à l'APDRA CI leur lettre de motivation dans les dix (10) jours qui suivent la réunion du CC du 29 septembre 2000. Après quoi, le CA décidera parmi tous les candidats les deux qui doivent partir.

### ***L'Etat des lieux à la station piscicole.***

Frédéric a fait l'état des lieux de la station, état qui n'est pas du tout brillant et qui a montré que la reproduction de la Carpe Chinoise n'est pas encore totalement maîtrisée.

L'année au niveau de la Carpe Chinoise a été catastrophique, selon Frédéric. D'abord au niveau de la ponte : ils ont du mal à avoir des pontes régulières ce qui donne un mauvais résultat sur le nombre d'oeufs produits. Ensuite les œufs qui sont pondus sont souvent de mauvaises qualité. Ce qui fait qu'au bout du compte, il y a peu d'alevins à naître.

Actuellement (fin septembre) la station a reproduit des alevins de Carpes Chinoises dans l'ordre de 1000 à 2 000. Il eut une autre reproduction dont les œufs sont dans l'aquarium de la station. Pour l'heure, les professionnels de la Recherche à la Station espère avoir ces alevins en quantité pour les vendre aux pisciculteurs. L'année prochaine (2001) la recherche va se table sur les problèmes d'alimentation. Cela consistera à voir si la façon de nourrir la carpe chinoise est importante pour qu'elle produisent beaucoup d'alevins. A noter que c'est à la Station de Recherche piscicole que ces explications ont été données aux pisciculteurs.

### ***Compte rendu de la formation sur les associations à Guéyo.***

Il s'agissait de savoir les impressions des participants à cette formation. Raphaël qui a été l'un des participants, a trouvé que cette formation a été la bienvenue. Il a dit, en tant que porte parole de ses camarades de Guéyo, que c'était ces genres de formations qu'ils désiraient pour les professionnels de Guéyo. Il a recommandé en outre a ses autres camarades pisciculteurs des autres zones (Luenoufla, Belleville, etc...) de faire en sorte qu'ils aient cette formation. Cela résoudrait pas mal de problèmes au sein de leur organisation intermédiaire.

C'est ainsi que Kassoum le Conseiller Luenoufla voudrait que cette formation se fasse dans sa zone .

### ***Ethique du Pisciculteurs Sympathisants***

Quatre membres du CC (Hamidou, Raphaël, Hilaire et Yaya) se sont portés volontaire pour réfléchir avec Charles à la veille de la prochaine réunion CC et proposer leur réflexion aux autres membres : Qui peut être pisciculteurs sympathisant, quels sont les devoirs d'un pisciculteur sympathisant, pourquoi on veut être pisciculteurs sympathisant ??? voilà des question très importante pour l'avenir de l'association des pisciculteurs sympathisants.

### ***La lunette***

Elle a concerné la zone de Okrouyo. Selon leur représentant SODRA Beme, ils sont aujourd'hui 47

pisciculteurs et parmi ceux-ci, plus de la moitié ont besoin de piquetage. Mais, par manque de lunette, car souvent Thimothé est obligé d'aller à Méagui chercher une lunette, cela provoque des pertes de temps. Alors les pisciculteurs d'Okrouyo demande qu'on dépose une lunette dans leur zone. Mais comment gérer une lunette dans une zone où il n'y a pas d'aménagiste ? A noter que la zone a trouvé un candidat aménagiste en la personne de OUATTARA Dotiana. Désormais Thim viendra en mission avec sa propre lunette. Il la ramenera à Daloa à la fin de la mission car il n'y a pas d'aménagiste a Okrouyo, donc la lunette ne servirait a rien la bas sans thim.

## ***Affaire Théodore***

Selon Yaya qui a croisé Théodore, l'huissier a qui l'affaire a été confié n'a pas déposé un dossier complet. Il a fait disparaître les photos des dégâts commis sur le site. Brice suit toujours l'affaire, (Charles) a rencontré après la réunion Théodore. L'affaire a été reporté au 04 octobre 2000.

## ***Que faire par rapport à la situation actuelle ? Retard dans l'avancement du projet AFD – fin de financement de la Région Centre – CCFD.***

Il s'agit de soumettre cette question à la profession pour proposer des pistes de réflexion à la crise qui secoue l'APDRA-CI. Faut-il diminuer la fréquence des passages des ACP ? Comment l'APDRA-CI doit travailler pendant cette période "catastrophique" ?

La question a été posée, mais le temps manquant on n'a pas pu y réfléchir pleinement.

La réunion pris fin avec les débats de ce point

*Prochain Rendez- Vous en Juin 2001*

*Recevez nos meilleurs Vœux de Bonne Année*

*La Rédaction*